

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 8

Artikel: Comment les dames doivent se coiffer
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an	4 fr. 50
six mois	2 fr. 50
ÉTRANGER : un an	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :	
La ligne ou son espace, 15 c.	

Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 25 février 1882.

Tous nos journaux ont parlé de la mort du poète satyrique, Auguste Barbier; mais aucun n'a donné quelque fragment de ses *Iambes* qui eurent à l'origine un si grand retentissement. Il faut citer entr'autres *la Curée*, pièce de vers inspirée par le délire héroïque et la fièvre d'enthousiasme qui suivirent la révolution de juillet 1830. Ce morceau, signé d'un nom inconnu la veille, était d'une énergie si délirante, d'une telle verve, que le lendemain son auteur devint illustre. C'était une satire contre la meute des solliciteurs du nouveau pouvoir, contre ces *faquins sans courage*, qui s'étaient cachés pendant le combat, *suant la peur*, tandis que la *grande populace se ruait à l'immortalité*, et qui maintenant se disputaient les guenilles du pouvoir vaincu.

Le poète les comparait à la meute des chiens qui se précipitent sur la proie, lorsque le cor a sonné la curée, et qui la déchirent avec une avidité sale et féroce. La sensation fut immense, et les hommes de cette génération n'ont pas oublié l'effet que produisirent cet accent nouveau, cette vigueur satyrique, cette indignation virile, ces trivialités pittoresques, ces images qui semblaient un reflet de la flamme du combat, toute cette poésie, enfin, si différente des productions des deux grandes écoles classique et romantique, qui divisaient la littérature. En quelques heures, le jeune poète devint célèbre et son nom comme ses vers vola dans toutes les bouches.

Voici quelques-uns des passages les plus saillants du morceau dont nous parlons :

Mais, ô honte ! Paris, si beau dans sa colère,
Paris, si plein de majesté,
Dans ce jour de tempête où le vent populaire
Déracina la royauté,
Paris, si magnifique avec ses funérailles,
Ses débris d'hommes, ses tombeaux,
Ses chemins dépavés et ses pans de murailles,
Troués comme de vieux drapeaux ;
Paris, cette cité de lauriers toute ceinte,
Dont le monde entier est jaloux,
Que les peuples émus appellent tous la sainte,
Et qu'ils ne nomment qu'à genoux.
Paris n'est maintenant qu'une sentine impure,
Un égout sordide et boueux,
Où mille noirs courants de limon et d'ordure
Viennent traîner leurs flots honteux ;

Un taudis regorgeant de faquins sans courage,
D'effrontés coureurs de salons,
Qui vont de porte en porte et d'étage en étage
Gueulant quelque bout de galons ;
Une halle cynique aux clamours insolentes,
Où chacun cherche à déchirer
Un misérable coin de guenilles sanglantes
Du pouvoir qui vient d'expirer.

Ainsi, quand, désertant sa bauge solitaire,
Le sanglier, frappé de mort,
Est là, tout palpitant, étendu sur la terre,
Et sous le soleil qui le mord ;
Lorsque, blanchi de bave et la langue tirée,
Ne bougeant plus en ses liens,
Il meurt, et que la trompe a sonné la curée.

A toute la meute des chiens,
Toute la meute, alors, comme une vague immense,
Bondit ; alors chaque matin
Hurle en signe de joie, et prépare d'avance
Ses larges crocs pour le festin ;
Et puis vient la cohue, et les abois féroces
Roulent de vallons en vallons ;
Chiens courants et limiers, et dogues, et molosses,
Tout s'élanç, et tout crie : allons !
Quand le sanglier tombe et roule sur l'arène,
Allons, allons ! les chiens sont rois !
Le cadavre est à nous ; payons-nous notre peine,
Nos coups de dents et nos abois.
Allons ! nous n'avons plus de valet qui nous fouaille
Et qui se pend à notre cou :
Du sang chaud, de la chair, allons faisons ripaille,
Et gorgeons-nous tout notre soûl !
Et tous, comme ouvriers que l'on met à la tâche,
Fouillent ses flancs à plein museau,
Et de l'ongle et des dents, travaillant sans relâche,
Car chacun en veut un morceau ;
Car il faut au chenil que chacun d'eux revienne
Avec un os demi-rongé,
Et que, trouvant au seuil son orgueilleuse chienne,
Jalouse et le poil allongé,
Il lui montre sa gueule encore rouge, et qui grogne,
Son os dans les dents arrêté,
Et lui crie, en jetant son quartier de charogne,
« Voici ma part de royaume ! »

AUGUSTE BARBIER.

Août 1830.

Comment les dames doivent se coiffer.

Mesdames, vous ne lisez guère le *Figaro*, ou très rarement, du moins. Il publie cependant, par ci, par là, des articles qui vous intéresseraient vivement; aussi c'est à votre intention que nous lui empruntons quelques passages d'un article très judicieux, qui a pour titre : *La coiffure des femmes*.

« Un visage allongé, dit M. Charles Blanc, demande des cheveux simplement séparés sur le

front. Un nœud léger sur le sommet de la tête et qui laisse les oreilles découvertes, sied mieux aux figures arrondies.

Si la tête est courte — elle est toujours courte quand elle n'est pas ovale — le goût indique un moyen sûr pour corriger ce défaut. En relevant les cheveux à la chinoise ou autrement, on allonge la tête parce qu'on dirige le regard dans le sens de la hauteur, que l'on peut affirmer encore par l'exhaussement de la coiffure au sommet ou sur le derrière de la tête, pourvu que cette masse se termine en courbe; car si elle dessinait une légère plane, on aplatisrait ce que l'on veut exhausser.

Si la tête est longue, tout ce qui se présentera carrément sur le devant, devra la raccourcir. Ce ne sont plus les racines droites qui conviennent, mais les cheveux rejettés sur les tempes avec une légère ondulation qui les fasse bouffer, ou des bandeaux écartés dans un sens horizontal, pour accuser le plus possible la largeur du front.

Outre les proportions de la tête, il faut examiner l'ensemble du profil. Les yeux enfouis et ombragés ne supportent rien qui avance sur le visage, rien qui le couvre, un tel visage ayant besoin d'être éclairci. Une tête dont le front est fuyant et la face un peu moutonnière, demande une coiffure établie sur le devant de la tête et qui, diminuant la courbe du profil, fasse rentrer les traits. C'est ici qu'on peut garnir le haut du front, selon la mode actuelle, soit de frisures flottantes, soit de ces touffes arrondies qui rappellent, avec plus d'ampleur, les coiffures à la Titus.

Si le nez est inégalement court et retroussé, la coiffure peut être capricieuse, imprévue, même assaisonnée d'un apparent désordre. Un accident de frisure, un jeté de rubans, une aigrette de côté, y seront de mise, ou une traîne de fleurs, ou un seul repentir. Il est rare qu'il n'y ait pas d'accord entre la forme du nez et la physionomie morale, et qu'un nez à la Roxelane ne soit pas un trait donné par la nature aux femmes délurées et fringantes, qui ont la bouche ouverte et la parole preste, l'œil hardi, la mine éveillée.

Les femmes jeunes ont toujours bonne grâce à relever leurs cheveux, à se dégager le visage. L'oreille, suivant que la nature l'aura plus ou moins délicatement travaillée, peut rester entièrement découverte ou voilée à demi.

Les longues boucles, les *anglaises*, doivent plutôt flotter sur la nuque ou sur la naissance de l'épaule, que sur la joue. Cacher une partie du visage, c'est y faire soupçonner quelque défaut ou en donner à croire plus qu'il n'y en a. Les femmes qui dissimulent sous des tire-bouchons, des carnations un peu fanées ou des rides, se vieillissent par cette précaution même. La sincérité vaudrait mieux.

Quant aux jeunes filles, elles sont toujours charmantes, quand elles mettent en lumière tout leur visage... C'est un si habile coiffeur que la jeunesse !

Dans notre supplément de samedi dernier, nous posions les questions suivantes :

Charade.

Souvent à mon premier
On devient mon dernier
Et l'on désire alors le jus de mon entier.

Quel est le mois où les femmes parlent le moins ?

Les réponses sont les suivantes : Pour la charade, *chasselas* (chasse, las); pour la question, le mois de février, puisqu'il est le plus court.

Voici des vers charmants et fort spirituels qu'un de nos abonnés nous a transmis, en réponse aux deux questions posées :

AU CONTEUR.

Quand les femmes,
Que tu blâmes,
Mon ami *Conteur vaudois*,
Parlent, causent,
Ou bien glosent

Moins que dans un autre mois ?...

Trouverai-je,
Recevrai-je
Le fameux calendrier
Que j'envie ?...

Sur ma vie,

J'ai trouvé : C'est février !...

J'examine,
Creuse et mine

Les replis de mon cerveau.

Porte-mine,
J'imagine

Que tu dois être bien beau !

Je soupire,
Je transpire ;

Ah ! je suis de chasse las !

... Tiens ! j'y pense,

Quelle chance !

Mais, mon cher, c'est *chasselas* !

Ch. THORENS.

Lancy (Genève.)

Cein que fà pliorà Thimothé.

Thimothé est bin la pe granta tabousse qu'on aussè z'ao z'u vu su la terra, du lo deludzo, et portant y'ein a z'u dâi barjaquès du adon ! Ne sé pas se duè fennès lài ariont pu oquè po menâ la tapetta, et quand l'étai eimbriyi, n'iavâi pas moian à cauquon d'autro dè poâi derè on mot. Assebin tandi l'hivai, quand y'avâi trâo dè nâ po poâi travailli et que lè z'homo allâvont sâi à la fretéri, sâi à la fordze, po passâ lo temps, et po étrè âo tsau, se Thimothé arrevâvè, salu ! n'iavâi perein qu'à sè câisi po lo laissi dévesâ; n'iavâi què la clliottse dè midzo que lài poivè férè clliourè la gâola, et onco !

Onna demeindze, onna brava felhie que volliâvè allâ âo prédzo, avâi einviâ dè lài menâ son père, po cein que cein lài fasâi tant chagrin que lè z'homo aussonst tant pou dè religiön, que l'amont mi restâ à fotemassi pè l'hotô, sein sè revoudrè, petout què d'allâ à l'église. Mâ lo père ne sè tsaillesâi pas dè